

**2013/5447 - Approbation d'une convention de parrainage entre la Ville de Lyon et Decitre pour les expositions du Musée d'Art Contemporain de Lyon du 25 mai au 21 juillet 2013** (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 29/04/2013, p. 1039)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

**M. KEPENEKIAN Georges**, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, il s'agit d'une convention de parrainage entre la Ville de Lyon et la librairie Decitre pour les expositions avec le Musée d'Art Contemporain.

Il s'agit là d'une belle initiative engagée par la librairie Decitre dont on connaît le dynamisme dans notre ville. Je pense qu'il faut aussi remettre cette proposition de la librairie Decitre dans un contexte de difficulté des librairies. Nous savons que Decitre a du envisager un plan de restructuration, que la librairie Chapitre ex-Flammarion est également confrontée à des difficultés, je pense notamment à la concurrence de la vente du livre par internet, à l'évolution des achats de livres et des nouvelles pratiques culturelles, aux difficultés avec les grands diffuseurs et les éditeurs, ainsi qu'à la hausse des charges ces dernières années, tout cela vient concourir à rendre la vie des libraires assez précaire.

Je crois que c'est une question importante et d'ailleurs Mme la Ministre a adressé une missive à Gérard Collomb, pour lui demander d'être attentif à ce que nous puissions trouver, éventuellement créer les conditions de reprise et de repreneur.

En tout cas, Lyon ne craint pas de s'impliquer : je crois, quand nous faisons des grands rassemblements comme le Quai du Polar, qui s'appuie sur des libraires, qui a permis la vente durant ces quatre jours de 25.000 ouvrages ; que les Assises internationales du Roman qui vont s'ouvrir prochainement sont aussi des grands rendez-vous autour du Livre et que nous travaillons, bien sûr, de très près avec de nombreux libraires indépendants. Le tissu des libraires et leurs difficultés économiques, sont au cœur de nos préoccupations. Donc, voilà ce que je voulais dire simplement.

**Mme LEGAY Katherine** : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous pourrions nous réjouir de ce parrainage qui joint le Musée d'Art Contemporain et une de ses expositions à l'une de nos plus grandes librairies lyonnaises, permettant, par le biais de la communication et des contreparties de la Ville de Lyon, d'élargir de façon intéressante le public du Musée d'Art Contemporain.

Cependant, la fermeture d'un des magasins de Decitre, le 10 mai, comme Georges Képénékian l'a évoqué, et celle de la librairie Chapitre, également sur la place Bellecour, prévue un peu plus tard, si les luttes des salariés n'aboutissent pas, ne nous incitent pas à nous réjouir.

Il s'agit pour Decitre, de la fermeture de son site historique, fondé en 1907, avec la diminution de 10 % du temps de travail des 400 salariés de la chaîne. La raison donnée est la baisse de 4 à 5 % des ventes depuis l'automne, bien que Guillaume Decitre dise s'attendre malgré cela à une progression de 2 % de son chiffre d'affaires.

Pour le magasin Chapitre de Bellecour, élément d'une chaîne contrôlée par un fonds de pension américain, il s'agit de 23 emplois sur place, mais 12 magasins en France sur les 57 sont également menacés, soit 20 % des effectifs.

Les mesures prennent place dans un contexte marqué par la restructuration à l'ordre du jour de Virgin (aujourd'hui même déstockage géant dans le magasin lyonnais de Virgin, avant fermeture).

Des remarques s'imposent, quand on écoute les salariés, quand on observe la gestion de ces grandes librairies, et notamment Chapitre, qui ont entendu dupliquer en France une situation spécifique aux Etats-Unis et une logique propre aux grands groupes américains, avec je cite : « *une foi totale dans la capacité de la technologie à résoudre tous les problèmes* » (Le Nouvel Observateur du 14 mars 2013).

Ainsi a-t-on misé de façon excessive sur le livre numérique par exemple, qui ne représente en France que moins de 1 % du marché, la vente en ligne (12 % du total des ventes), la concentration excessive sur les best-sellers, l'informatisation et la communication, délaissant le cœur de métier des libraires, avant de mettre en rayon des produits cosmétiques et alimentaires.

Il n'est pas question de nier les conséquences de la crise, les modifications des habitudes des lecteurs, des pratiques éditoriales, les difficultés à résoudre. Les librairies indépendantes continuent à mener un combat quotidien pour s'implanter dans leur quartier, s'adapter à leurs habitants et construire des rapports durables avec eux, faire vivre le livre. Citons, aux quatre coins de la ville, parmi d'autres, Vivement dimanche, l'Etourdi, le Tramway, le Bal des Ardents, Ouvrir l'œil, Point d'encrage.

Ce n'est pas un combat gagné d'avance et nous approuvons, encourageons la Ville de Lyon, à poursuivre les mesures prises pour mieux faire connaître ces librairies, en les associant à nos grands événements culturels.

Je vous remercie de votre attention.

**M. LE MAIRE :** Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées

(Adopté.)